

Peut-on changer le modèle breton ?

Face aux crises du « modèle breton », quelles ambitions soutenables, durables et solidaires ? Ce sont les questions auxquelles ont tenté de répondre les intervenants et le public, lors de la nouvelle journée de l'Institut de Silfiac, organisée à Cléguérec (56). Pacte d'Avenir, modèle productiviste agricole, filière agroalimentaire... ont été au cœur du débat. « *Aujourd'hui nous arrivons en fin de cycle d'un certain modèle breton, qui a fait ses preuves dans les années 60, qui a continué avec sa force d'inertie sur sa lancée, et qui faute d'avoir pu prendre à temps une autre orientation, est dans le mur* », souligne ainsi Mona Bras, conseillère régionale pour l'Union Démocratique Bretonne (UDB). « *Il est sûr qu'il y a une crise, en tout cas, des difficultés* », relève quant à lui Pierre Maille, président du conseil général du Finistère, département particulièrement touché. « *Et je pense que leur retentissement a été d'autant plus fort que la Bretagne était considérée jusque là comme une région quelque peu à l'abri des grandes crises industrielles* », poursuit-il. Mais, « *Je ne suis pas convaincu qu'il y ait un modèle breton* », affirme-t-il. « *Il y a sans doute eu un mode de développement breton depuis les années 50-60, qui était plutôt me semble-t-il du « rattrapage » par rapport à ce que connaissait la France. La région a formidablement rattrapé son retard, par la modernisation de l'agriculture, par un niveau de formation élevé, par un développement de la recherche, de centres de formation, de nouvelles technologies... et par un tissu de chefs d'entreprise issus de la région, et qui ont développé des activités souvent leaders dans leur secteur* », fait-il remarquer. « *Je ne suis pas convaincu qu'il y ait un modèle dans le mur, à bout de souffle, exténué, épuisé, qu'il faille totalement abandonner* », poursuit-il, « *ce qui ne veut pas dire qu'il n'y*

pas eu d'excès non plus ». « *Nous savions qu'il y allait y avoir une fin au système qui était organisé pour produire beaucoup et à pas cher. Il y a ceux qui ont su anticiper, et ceux qui ne l'ont pas su* », analyse quant à lui René Louail, Conseiller Régional EELV.

« Des avancées sociales à ne pas nier »

Le pacte d'avenir peut-il alors être une solution ? « *Le pacte n'est pas une fin en soi* », selon Thierry Gourlay, secrétaire général du Comité Régional CGT Bretagne. Pour Mona Bras, qui représente l'UDB, qui a voté contre le pacte alors que l'UDB se situe dans la majorité du conseil régional, « *Il y a des avancées sociales qu'on ne peut pas nier, tout n'est pas à jeter, mais nous aurions voulu un vote séparé sur les différentes parties du pacte. Ensuite, certains éléments ne nous convenaient pas, comme par exemple l'assouplissement réglementaire et la simplification administrative, qui ouvre la porte à une nouvelle guerre du porc* », explique Mona Bras. « *Le pacte avait d'abord à répondre à des situations d'urgence* », rappelle Pierre Maille. « *Mais il ne se limite pas à l'agroalimentaire, puisqu'il élargit l'horizon à d'autres enjeux, et mobilise une série de leviers. C'est un travail intéressant. Mais le pacte est un chantier qui n'est pas terminé, il ouvre des pistes* », précise le président du Conseil Général.

Des blocages pour changer de modèle

Quelles alternatives au modèle dominant, basé sur le productivisme, peuvent être alors proposées ? « *Quasiment dès sa mise en œuvre, le modèle breton dominant a entraîné des*

réactions, notamment environnementales et syndicales, et même agricole comme avec la création d'Eau et Rivières de Bretagne, de la Confédération Paysanne, du Réseau Agriculture Durable ou du Cedapa », explique Jean-Claude Pierre, porte parole du réseau Cohérence et membre du Ceser. « La question qui se pose, c'est de savoir où sont les freins au changement de modèle. Quels sont les obstacles, alors qu'on sait que les méthodes dites « agri-environnementales » sont bonnes sur le plan économique, social, environnemental ? », interpelle-t-il. « Ces blocages existent, ils nous faut bien les connaître et les analyser. Si nous arrivons à bien mettre le doigt dessus, nous arriverons peut-être à mettre en œuvre cette transition à laquelle de toute façon nous n'échapperons pas. ». Le Réseau Cohérence, mais aussi le Réseau Agriculture Durable ou encore le Cedapa proposent des alternatives : cahier des charges pour une production porcine sans OGM, avec du lien au sol, sans antibiotiques, et élevage sur litière pour le réseau Cohérence ; approche globale des systèmes de production, autonomie, économie pour le Cedapa ; utilisation de systèmes herbagers chez les agriculteurs membres du Réseau Agriculture Durable (Rad)...sont des exemples d'alternatives qui semblent fonctionner. Pour Claude Berenger, directeur de recherche honoraire à l'Inra, « Cela fait 30 ans que l'on sait que les systèmes herbagers fonctionnent, alors pourquoi ne pratique-t-on pas plus ? La difficulté est vraiment de changer de système, pas seulement de changer de techniques. Nous sommes dans une société du « tout technique », qui prévaut sur le système. Il y a également le mythe permanent du « toujours plus », qui est culturellement compliqué à faire évoluer », explique-t-il. « Tant que nous aurons une vision libérale et univoque, il sera compliqué de changer », conclut le chercheur.

Plus d'infos

<http://institutdesilfiac.org/>

Peut-on changer le modèle breton ?

Face aux crises du « modèle breton », quelles ambitions soutenables, durables et solidaires ? Ce sont les questions auxquelles ont tenté de répondre les intervenants et le public, lors de la nouvelle journée de l'Institut de Silfiac, organisée à Cléguérec (56). Pacte d'Avenir, modèle productiviste agricole, filière agroalimentaire... ont été au cœur du débat. « *Aujourd'hui nous arrivons en fin de cycle d'un certain modèle breton, qui a fait ses preuves dans les années 60, qui a continué avec sa force d'inertie sur sa lancée, et qui faute d'avoir pu prendre à temps une autre orientation, est dans le mur* », souligne ainsi Mona Bras, conseillère régionale pour l'Union Démocratique Bretonne (UDB). « *Il est sûr qu'il y a une crise, en tout cas, des difficultés* », relève quant à lui Pierre Maille, président du conseil général du Finistère, département particulièrement touché. « *Et je pense que leur retentissement a été d'autant plus fort que la Bretagne était considérée jusque là comme une région quelque peu à l'abri des grandes crises industrielles* », poursuit-il. Mais, « *Je ne suis pas convaincu qu'il y ait un modèle breton* », affirme-t-il. « *Il y a sans doute eu un mode de développement breton depuis les années 50-60, qui était plutôt me semble-t-il du « rattrapage » par rapport à ce que connaissait la France. La région a formidablement rattrapé son retard, par la modernisation de l'agriculture, par un niveau de formation élevé, par un développement de la recherche, de centres de formation, de nouvelles technologies... et par un tissu de chefs d'entreprise issus de la région, et qui ont développé des activités souvent leaders dans leur secteur* », fait-il remarquer. « *Je ne suis*

pas convaincu qu'il y ait un modèle dans le mur, à bout de souffle, exténué, épuisé, qu'il faille totalement abandonner », poursuit-il, « ce qui ne veut pas dire qu'il n'y pas eu d'excès non plus ». « Nous savions qu'il y allait y avoir une fin au système qui était organisé pour produire beaucoup et à pas cher. Il y a ceux qui ont su anticiper, et ceux qui ne l'ont pas su », analyse quant à lui René Louail, Conseiller Régional EELV.

« Des avancées sociales à ne pas nier »

Le pacte d'avenir peut-il alors être une solution ? « *Le pacte n'est pas une fin en soi* », selon Thierry Gourlay, secrétaire général du Comité Régional CGT Bretagne. Pour Mona Bras, qui représente l'UDB, qui a voté contre le pacte alors que l'UDB se situe dans la majorité du conseil régional, « *Il y a des avancées sociales qu'on ne peut pas nier, tout n'est pas à jeter, mais nous aurions voulu un vote séparé sur les différentes parties du pacte. Ensuite, certains éléments ne nous convenaient pas, comme par exemple l'assouplissement réglementaire et la simplification administrative, qui ouvre la porte à une nouvelle guerre du porc* », explique Mona Bras. « *Le pacte avait d'abord à répondre à des situations d'urgence* », rappelle Pierre Maille. « *Mais il ne se limite pas à l'agroalimentaire, puisqu'il élargit l'horizon à d'autres enjeux, et mobilise une série de leviers. C'est un travail intéressant. Mais le pacte est un chantier qui n'est pas terminé, il ouvre des pistes* », précise le président du Conseil Général.

Des blocages pour changer de modèle

Quelles alternatives au modèle dominant, basé sur le productivisme, peuvent être alors proposées ? « *Quasiment dès sa mise en œuvre, le modèle breton dominant a entraîné des réactions, notamment environnementales et syndicales, et même agricole comme avec la création d'Eau et Rivières de Bretagne, de la Confédération Paysanne, du Réseau Agriculture Durable ou du Cedapa* », explique Jean-Claude Pierre, porte parole du réseau Cohérence et membre du Ceser. « *La question qui se pose, c'est de savoir où sont les freins au changement de modèle. Quels sont les obstacles, alors qu'on sait que les méthodes dites « agri-environnementales » sont bonnes sur le plan économique, social, environnemental ?* », interpelle-t-il. « *Ces blocages existent, ils nous faut bien les connaître et les analyser. Si nous arrivons à bien mettre le doigt dessus, nous arriverons peut-être à mettre en œuvre cette transition à laquelle de toute façon nous n'échapperons pas.* ». Le Réseau Cohérence, mais aussi le Réseau Agriculture Durable ou encore le Cedapa proposent des alternatives : cahier des charges pour une production porcine sans OGM, avec du lien au sol, sans antibiotiques, et élevage sur litière pour le réseau Cohérence ; approche globale des systèmes de production, autonomie, économie pour le Cedapa ; utilisation de systèmes herbagers chez les agriculteurs membres du Réseau Agriculture Durable (Rad)...sont des exemples d'alternatives qui semblent fonctionner. Pour Claude Berenger, directeur de recherche honoraire à l'Inra, « *Cela fait 30 ans que l'on sait que les systèmes herbagers fonctionnent, alors pourquoi ne pratique-t-on pas plus ? La difficulté est vraiment de changer de système, pas seulement de changer de techniques. Nous sommes dans une société du « tout technique », qui prévaut sur le système. Il y a également le mythe permanent du « toujours plus », qui est culturellement compliqué à faire évoluer* », explique-t-il. « *Tant que nous aurons une vision libérale et univoque, il sera compliqué de changer* », conclut le chercheur.

Plus d'infos

<http://institutdesilfiac.org/>

Une SCI pour installer de jeunes agriculteurs à Trémargat

Trémargat est une petite localité connue pour le dynamisme de ces 170 habitants, engagés dans le développement durable. Bar et épicerie associatifs, passage de la commune chez Enercoop pour l'électricité, chantiers participatifs de travaux...les initiatives sont nombreuses (voir le reportage réalisé à Trémargat dans le numéro 3 du magazine de Bretagne Durable). Cette fois, c'est une Société Civile Immobilière qui a vu le jour, à l'initiative d'habitants de la commune, souhaitant soutenir l'installation de jeunes agriculteurs bio sur Trémargat. Le premier projet soutenu est celui de Jennifer et Bruno, tous deux installés sur Trémargat depuis maintenant un an, et qui élèvent des vaches et des brebis allaitantes sur vingt hectares. « *Mais nous sommes trop juste en surface* », estime Jennifer. Après recherches, le couple a alors trouvé une exploitation à Kergrist-Moellou, à quelques encablures de Trémargat, d'une surface de 22 hectares, qui leur permettraient d'être plus à l'aise. « *Mais nous n'avons pas les finances* », explique Jennifer. L'idée de créer un GFA (Groupement Foncier Agricole, société civile spécifique à l'agriculture, NDLR) a alors germé. « *Parallèlement, nous avons appris qu'un petit groupe de Trémargat réfléchissait à la création d'une structure permettant d'aider les paysans à s'installer* », raconte Jennifer.

La commune partie prenante

Les deux volontés se sont donc rejointes. Pour le moment, une soixantaine de personnes sont actionnaires de la SCI, qui achètera les terres et les bâtiments et les louera à Jennifer et Bruno, et ont acquis des parts. « *La SCI permet aussi à des personnes morales de prendre part au projet* », commente Jennifer. C'est ainsi que la commune de Trémargat a acquis une part, pour une valeur de 10 000 euros. « *Il y a une volonté forte de la municipalité de soutenir ses paysans* », fait-elle remarquer. L'épicerie associative, ainsi que le bar, lui aussi associatif, sont également sociétaires de la SCI, de même que le GAT (Groupement d'Animations de Trémargat).

L'acquisition de nouvelles terres à Kergrist-Moelou, si le siège reste à Trémargat, va permettre de développer l'activité « vaches allaitantes » du couple. « *L'idée est d'avoir plus de place pour le troupeau, d'arrêter de le déplacer* », précise Jennifer, qui espère ainsi « *devenir plus autonome* ».

Plus d'infos

[Emission de Radio Kreiz Breizh consacrée au projet de SCI](#)

Une SCI pour installer de jeunes agriculteurs à Trémargat

Trémargat est une petite localité connue pour le dynamisme de ces 170 habitants, engagés dans le développement durable. Bar et épicerie associatifs, passage de la commune chez Enercoop pour l'électricité, chantiers participatifs de travaux...les

initiatives sont nombreuses (voir le reportage réalisé à Trémargat dans le numéro 3 du magazine de Bretagne Durable). Cette fois, c'est une Société Civile Immobilière qui a vu le jour, à l'initiative d'habitants de la commune, souhaitant soutenir l'installation de jeunes agriculteurs bio sur Trémargat. Le premier projet soutenu est celui de Jennifer et Bruno, tous deux installés sur Trémargat depuis maintenant un an, et qui élèvent des vaches et des brebis allaitantes sur vingt hectares. « *Mais nous sommes trop juste en surface* », estime Jennifer. Après recherches, le couple a alors trouvé une exploitation à Kergrist-Moellou, à quelques encablures de Trémargat, d'une surface de 22 hectares, qui leur permettraient d'être plus à l'aise. « *Mais nous n'avons pas les finances* », explique Jennifer. L'idée de créer un GFA (Groupement Foncier Agricole, société civile spécifique à l'agriculture, NDLR) a alors germé. « *Parallèlement, nous avons appris qu'un petit groupe de Trémargat réfléchissait à la création d'une structure permettant d'aider les paysans à s'installer* », raconte Jennifer.

La commune partie prenante

Les deux volontés se sont donc rejointes. Pour le moment, une soixantaine de personnes sont actionnaires de la SCI, qui achètera les terres et les bâtiments et les louera à Jennifer et Bruno, et ont acquis des parts. « *La SCI permet aussi à des personnes morales de prendre part au projet* », commente Jennifer. C'est ainsi que la commune de Trémargat a acquis une part, pour une valeur de 10 000 euros. « *Il y a une volonté forte de la municipalité de soutenir ses paysans* », fait-elle remarquer. L'épicerie associative, ainsi que le bar, lui aussi associatif, sont également sociétaires de la SCI, de même que le GAT (Groupement d'Animations de Trémargat).

L'acquisition de nouvelles terres à Kergrist-Moellou, si le siège reste à Trémargat, va permettre de développer l'activité « vaches allaitantes » du couple. « *L'idée est d'avoir plus de*

place pour le troupeau, d'arrêter de le déplacer », précise Jennifer, qui espère ainsi « *devenir plus autonome* ».

Plus d'infos

[Emission de Radio Kreiz Breizh consacrée au projet de SCI](#)

Une SCI pour installer de jeunes agriculteurs à Trémargat

Trémargat est une petite localité connue pour le dynamisme de ces 170 habitants, engagés dans le développement durable. Bar et épicerie associatifs, passage de la commune chez Enercoop pour l'électricité, chantiers participatifs de travaux...les initiatives sont nombreuses (voir le reportage réalisé à Trémargat dans le numéro 3 du magazine de Bretagne Durable). Cette fois, c'est une Société Civile Immobilière qui a vu le jour, à l'initiative d'habitants de la commune, souhaitant soutenir l'installation de jeunes agriculteurs bio sur Trémargat. Le premier projet soutenu est celui de Jennifer et Bruno, tous deux installés sur Trémargat depuis maintenant un an, et qui élèvent des vaches et des brebis allaitantes sur vingt hectares. « *Mais nous sommes trop juste en surface* », estime Jennifer. Après recherches, le couple a alors trouvé une exploitation à Kergrist-Moellou, à quelques encablures de Trémargat, d'une surface de 22 hectares, qui leur permettraient d'être plus à l'aise. « *Mais nous n'avons pas les finances* », explique Jennifer. L'idée de créer un GFA (Groupement Foncier Agricole, société civile spécifique à l'agriculture, NDLR) a alors germé. « *Parallèlement, nous*

avons appris qu'un petit groupe de Trémargat réfléchissait à la création d'une structure permettant d'aider les paysans à s'installer », raconte Jennifer.

La commune partie prenante

Les deux volontés se sont donc rejointes. Pour le moment, une soixantaine de personnes sont actionnaires de la SCI, qui achètera les terres et les bâtiments et les louera à Jennifer et Bruno, et ont acquis des parts. *« La SCI permet aussi à des personnes morales de prendre part au projet »*, commente Jennifer. C'est ainsi que la commune de Trémargat a acquis une part, pour une valeur de 10 000 euros. *« Il y a une volonté forte de la municipalité de soutenir ses paysans »*, fait-elle remarquer. L'épicerie associative, ainsi que le bar, lui aussi associatif, sont également sociétaires de la SCI, de même que le GAT (Groupement d'Animations de Trémargat).

L'acquisition de nouvelles terres à Kergrist-Moelou, si le siège reste à Trémargat, va permettre de développer l'activité *« vaches allaitantes »* du couple. *« L'idée est d'avoir plus de place pour le troupeau, d'arrêter de le déplacer »*, précise Jennifer, qui espère ainsi *« devenir plus autonome »*.

Plus d'infos

[Emission de Radio Kreiz Breizh consacrée au projet de SCI](#)

Test

La Communauté d'Agglomération de Morlaix a mis en place un

livre blanc dans le cadre du plan Climat Énergie Territorial. En quoi consiste ce livre ?

Yoann Morvan : Le livre blanc est une feuille de route énergétique du territoire. Pour l'élaborer, nous avons mis en place une méthodologie collaborative où les services de la collectivité ainsi que des citoyens ont eu la possibilité de faire leurs propositions grâce à 4 ateliers définis à partir de thématiques concrètes : l'urbanisme, l'habitat, les transports et les énergies renouvelables. 150 propositions ont ainsi émergées. De leur côté, les directions internes de Morlaix communauté, qui ont des compétences diverses notamment dans le domaine de l'énergie, ont aussi fait leurs suggestions.

Ces ateliers ont-ils rassemblé beaucoup de citoyens ? Comment avez-vous communiqué autour de ces rendez-vous ?

Nous avons au préalable organisé quelques réunions publiques, puis nous avons élaboré une communication directe et indirecte : par courrier vers les associations, les institutions. Puis par voie de presse pour toucher les citoyens de manière globale. Au total une centaine de citoyens ont participé à ces ateliers.

[Harmonie Mutuelle : Table ronde 1- Famille par *BD_info*](#)